

Polémique autour de l'inauguration d'un chalutier géant à Concarneau

Le Figaro avec AFP

C'est un mastodonte bourré d'innovations que l'armement France Pélagique a inauguré vendredi à Concarneau (Finistère). Le chalutier-usine fait cependant l'objet d'une vive polémique, organisations environnementales et pêcheurs artisanaux dénonçant un type de pêche « incompatible avec le maintien de la ressource et des emplois. »

Le tout nouveau navire de la première entreprise de pêche en France d'espèces pélagiques -ne vivant pas sur le fond- a été présenté jeudi à la presse. Son directeur général a vanté les « innovations majeures » dont est doté le navire de 81 mètres de long et 17 de large.

« Nous faisons un grand saut technologique avec la mise en service de ce bateau », s'est félicité Geoffroy Dhellemmes, fils et petit-fils d'armateurs. « De nombreuses tâches sont automatisées à bord », a détaillé le dirigeant.

Le navire dispose en outre d'une double propulsion diesel-électrique. Sa manoeuvrabilité est ainsi améliorée et le bruit et la consommation réduits. Le processus de congélation a lui aussi été amélioré et en matière de confort et de sécurité, il est notamment doté d'un pont arrière semi-fermé et d'une salle de sport... L'arrivée de ce nouveau navire, embarquant une trentaine de marins, est cependant critiquée par les associations environnementales.

Environ 150 personnes, dont des pêcheurs, se sont rassemblées vendredi à proximité du chalutier lors de son inauguration. Des poissons ont été jetés en direction du navire. « Non aux chalutiers géants fossoyeurs de la pêche artisanale », pouvait-on lire sur une bande-roule noire.

France Pélagique « fait partie du lobby de la pêche industrielle néerlandaise et défend avec ferveur des méthodes de pêche incompatibles avec le maintien de la ressource et des emplois », a dénoncé l'association Pleine Mer, à l'origine de l'action. L'armement est une filiale du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk, un acteur important de la pêche en Europe.

L'ONG Bloom a dénoncé « l'industrialisation du secteur, synonyme du pillage des écosystèmes marins, de l'accaparement des quotas, du mépris du bien commun et de la disparition des pêcheurs artisanaux ».

«Mauvais procès»

« Le Scombrus peut pêcher à lui tout seul 200 tonnes de poisson par jour, alors qu'un bateau de moins de 12 mètres pêche autour de quelques tonnes par an », assure Charles Braine, président de Pleine Mer.